

MAIRIE DE SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres élus :	11	SEANCE DU ONZE AVRIL DEUX MIL VINGT CINQ
Présents :	9	L'an deux mil vingt-cinq, le 11 avril à 18 heures
Représentés :	1	Le Conseil Municipal de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Gérard MOULINIER, Maire.
Votants :	10	
Absents :	2	
Pour :	10	
Contre :	0	Etaient présents : Mr MOULINIER Gérard, Mr DUBET Jean Pierre, Mr MICOINE Claude, Mme TERRIEN Dominique, Mr GRELAUD Jean Frédéric, Mr LOUIS Fabrice, Mr BOURDONCLE Denis et Mme VIALE Anne Marie, Mr DOLE Franck et Mme DAUNIS Sandrine.
Abstention :	0	
Date de la convocation :	28/03/2025	
N° 15 - 2025		
		Pouvoir de Mme CADOT Martine à M. DUBET Jean-Pierre
		Étaient absents excusés : Mme CADOT Martine et Mr DOLE Franck
		Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre DUBET assisté de la secrétaire de Mairie

Objet : Vote du Budget 2025

Le Conseil Municipal,

VU les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération N° 5 – 2022 autorisant le passage à la nomenclature M57 à partir du 1^{er} janvier 2023 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1^{er} janvier 2025 ;

CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2025 présenté par Monsieur le Maire, soumis au vote par chapitre ;

CONSIDERANT que la nomenclature permet la mise en place de la fongibilité des crédits permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections ;

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, décide :

D'AUTORISER les virements de crédits de chapitre à chapitre, au sein de la même section, dans la limite de :

- 7.5 % des dépenses réelles en section de fonctionnement ;
- 7.5 % des dépenses réelles en section d'investissement ;

.../...

D'ADOPTER le budget primitif pour l'exercice 2025 tel que décrit dans le document en annexe 1 et conformément aux tableaux ci-dessous :

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

Le budget principal, pour l'exercice 2025, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
893 010.76	893 010.76 €	367 579.47 €	367 579.47 €



Le Maire,
Gerard MOULINIER



Commune Saint Sauveur de Puynormand

BUDGET 2025

Fonctionnement Dépenses

11	Charges à caractère général	353 358.27
12	Charges de personnel	169 634.00
14	Atténuations de produits	22 089.00
22	Dépenses imprévues	0.00
23	Virement section investissement	226 457.49
42	Opérations d'ordre entre section	7 700.00
65	Autres Charges	110 936.00
67	Charges Exceptionnelles	0.00
68	Dotations aux provisions	2 836.00
TOTAL :		893 010.76

Fonctionnement Recettes

002	Excédent antérieur reporté	558 342.34
042	Opérations d'ordre entre section	10 000.00
70	Produits divers	7 759.80
73	Impôts et taxes	65 301.46
731	Fiscalité Locale	125 939.00
74	Dotations et participations	110 563.16
75	Autres produits de gestion courante	12 005.00
77	Produits exceptionnels	0.00
78	Reprises sur provisions	3 100.00
TOTAL :		893 010.76

Investissement Dépenses

001	Solde d'exécution reporté	17 756.42
040	Opérations d'ordre entre section	10 000.00
041	Opérations patrimoniales	0.00
20	Immobilisations Incorporelles	25 000.00
21	Immobilisations corporelles	314 823.05
23	Immobilisations en cours	0.00
TOTAL :		367 579.47

Investissements Recettes

001	Solde d'exécution d'inv reporté	0.00
021	Virement de la section fonctionnement	226 457.49
024	Produits de cessions	88 229.00
040	Opérations d'ordre entre section	7 700.00
10	Dotations Fonds divers	27 192.98
13	Subventions d'investissement	18 000.00
TOTAL :		367 579.47

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le



ID : 033-213304728-20250411-DELIB_15_2025-DE